

La situation administrative



Les 3 arrondissements vosgiens correspondent peu ou prou aux 3 entités géographiques du département : la Plaine, le Sillon Mosellan et le Massif.

D'ouest en est, ces arrondissements ont pour chef-lieu Neufchâteau, Epinal (chef-lieu du département) et Saint-Dié-des-Vosges. Ce sont les villes sièges des sous-préfectures et préfecture.

A la suite du redécoupage cantonal de 2014, le nombre de cantons est passé de 31 à 17.

Seuls deux cantons sont considérés comme urbains : Epinal et Saint-Dié-des-Vosges. Les quinze autres cantons sont constitués de 9 à 81 communes, ce qui illustre la faible taille des communes vosgiennes.

Les communes vosgiennes sont en moyenne 23 % plus petite que la moyenne nationale.

A l'instar d'autres départements ruraux, près des trois quarts des communes vosgiennes ont moins de 500 habitants. Seules 11 communes ont plus de 5 000 habitants, à savoir dans l'ordre décroissant : Epinal (31938), Saint-Dié-des-Vosges (20079), Capavenir-Vosges (9042), Golbey (8597), Gérardmer (8294), Remiremont (7741), Neufchâteau (6615), Raon-l'Étape (6420), Rambervillers (5402), Mirecourt (5325) et Vittel (5213) selon *données INSEE 2015 : population municipale au 1^{er} janvier 2018*.

Le département des Vosges est constitué de 507 communes au 1^{er} janvier 2018.

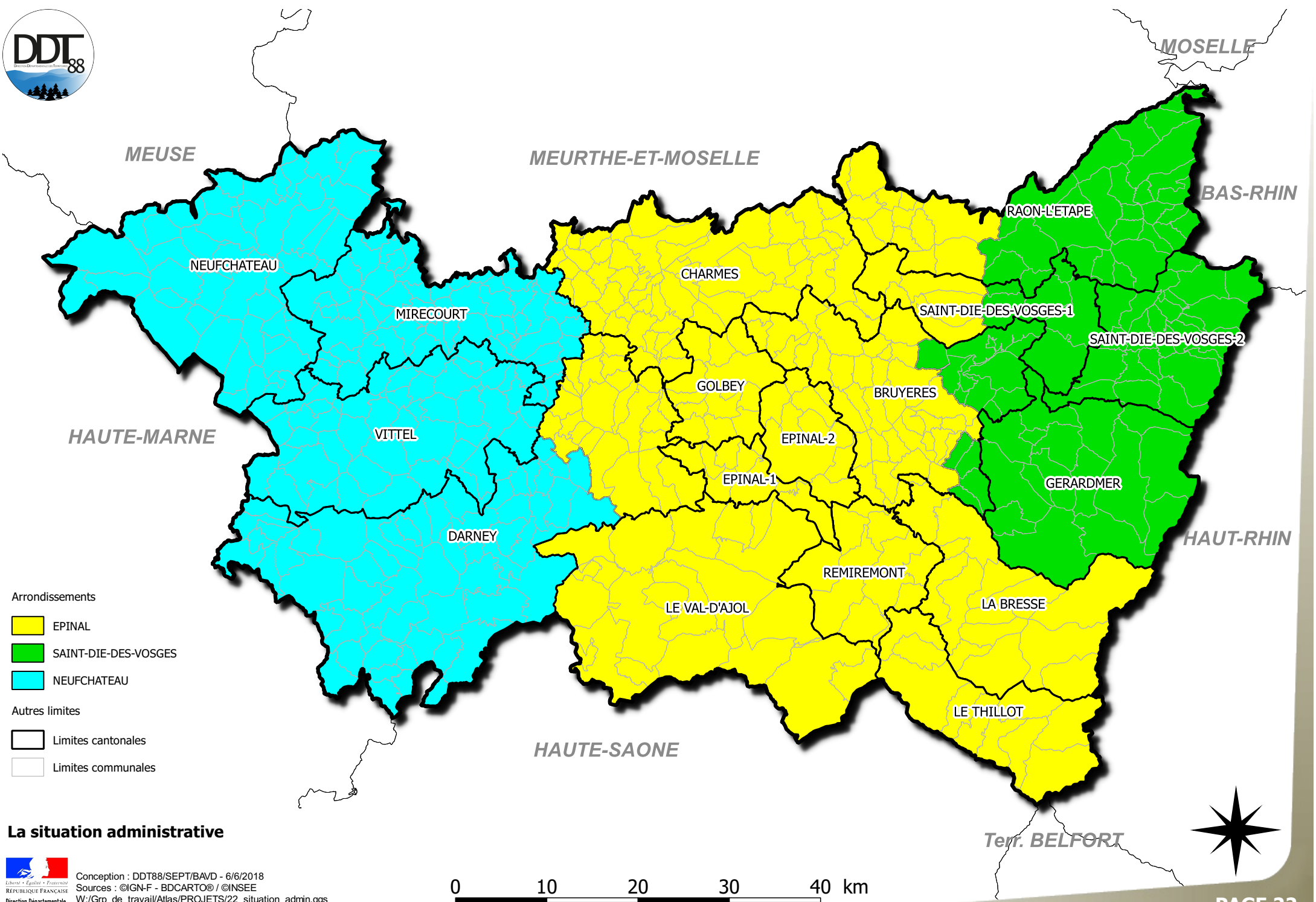
Au 1^{er} janvier 2018 :

- 3 arrondissements
- 17 cantons
- 507 communes

Le 1^{er} janvier 2013, création par fusion de la nouvelle commune de Fontenoy-le-Château.

Le 1^{er} janvier 2016, création par fusion de 3 nouvelles communes : Granges-Aumontzey, Provenchères-et-Colroy et Capavenir-Vosges.

Le 1^{er} janvier 2017, création par fusion de 2 nouvelles communes : La Vôge-les-Bains et Tollaincourt.



- Arrondissements
- EPINAL
 - SAINT-DIE-DES-VOSGES
 - NEUFCHATEAU
- Autres limites
- Limites cantonales
 - Limites communales

La situation administrative

Conception : DDT88/SEPT/BAVD - 6/6/2018
 Sources : ©IGN-F - BDCARTO® / ©INSEE
 W:/Grp_de_travail/Atlas/PROJETS/22_situation_admin.qgs
 Direction Départementale
 des Territoires des Vosges



Terr. BELFORT